



Lexis

Journal in English Lexicology

HS 2 | 2010

Theoretical Approaches to Linguistic (Im)politeness

(Im)politesse, coopération et principes d'inférence

Olivier Simonin



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/lexis/788>

DOI : [10.4000/lexis.788](https://doi.org/10.4000/lexis.788)

ISSN : 1951-6215

Éditeur

Université Jean Moulin - Lyon 3

Référence électronique

Olivier Simonin, « (Im)politesse, coopération et principes d'inférence », *Lexis* [En ligne], HS 2 | 2010, mis en ligne le 06 septembre 2010, consulté le 19 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/lexis/788> ; DOI : [10.4000/lexis.788](https://doi.org/10.4000/lexis.788)



Lexis is licensed under a Creative Commons Attribution-NonCommercial-NoDerivatives 4.0 International License.

(Im)politesse, coopération et principes d'inférence

Olivier Simonin¹

Résumé

Cet article constitue une exploration théorique de la notion de politesse, en ce qu'elle interagit avec le Principe de Coopération de Grice, et le Principe de Pertinence de Sperber et Wilson. Nous soutenons l'idée que la politesse, tout comme ces deux principes d'inférence, sont sous-tendus par une aspiration générale à l'harmonie interpersonnelle, et que les mécanismes pragmatiques auxquels ils correspondent appartiennent à deux niveaux distincts de l'analyse.

Mots-clés : politesse – impolitesse – confrontation – coopération – pertinence

Abstract

This paper provides a theoretical exploration of the notion of politeness in its interaction with Grice's Cooperative Principle and Sperber and Wilson's Relevance Principle. It is argued that politeness, as well as those two inference principles, are underpinned by a general aspiration to interpersonal harmony, and that the pragmatic mechanisms to which they relate operate at two distinct analytical levels.

Keywords: politeness – impoliteness – confrontation – cooperation – relevance

¹ Université de Perpignan – Via Domitia & CRIDAF, Université Paris 13 : o.p.simonin.03@cantab.net

Introduction

L'objectif de cet article est de s'arrêter sur le conflit théorique entre le postulat d'une coopération ou d'une pertinence communicative d'une part, et la présence de l'impolitesse en discours d'une autre, afin de le mettre en perspective et de le résoudre. Les modèles pragmatiques de construction du sens inspirés des travaux de Grice se voient confrontés au phénomène de l'impolitesse en ce qu'ils reposent sur un postulat de coopération entre locuteurs – ou de pertinence linguistique pour l'allocutaire (voir travaux de Sperber et Wilson). Or un nombre non négligeable d'interactions verbales manifestent à la fois une absence volontaire de coopération et un refus de viser une pertinence discursive, impliquant ainsi un comportement discourtois, auquel se rattache la notion d'impolitesse². Comment donc envisager l'articulation entre les phénomènes de politesse et d'impolitesse, et les postulats de coopération ou de pertinence discursive ?

Après avoir posé et précisé les concepts clefs de notre réflexion, et analysé la manière dont ils entrent en contact, nous nous interrogeons sur les images contraires (ou négatives) que sont l'impolitesse et la confrontation, pour déterminer quelles attitudes dominent dans le champ interactionnel verbal. La réflexion se prolonge sur les motivations des locuteurs qui choisissent un mode d'interaction plutôt qu'un autre, et les fondations susceptibles de soutenir les principes théoriques d'inférence.

1. Principes d'inférence et politesse

En quoi les principes d'inférence, par lesquels nous entendons (de façon restrictive) le principe de coopération et le principe de pertinence, sont-ils liés au phénomène de politesse ? Nous tentons ici de répondre à cette question.

1.1. Principes d'inférence et rudesse interactionnelle

Pour Grice et ses continuateurs, le sens implicite d'un énoncé est calculé à partir d'un principe fédérateur, un mécanisme qui contribue à la génération d'inférences, que nous appellerons principe d'inférence. Suivant cette idée, l'intention des locuteurs devient une préoccupation majeure afin de fixer le sens véritable des énoncés. Dès 1967, dans ses *William James Lectures*, Grice [1989 : 26] avance à cette fin un principe général qu'il nomme le « principe de coopération ». En voici l'énoncé :

1. COOPERATIVE PRINCIPLE:

[It is] a rough general principle which participants will be expected (*ceteris paribus*) to observe, namely: Make your conversational contribution such as is required, at the stage at which it occurs, by the accepted purpose or direction of the talk exchange in which you are engaged.

Nous retiendrons que ce principe implique le respect de l'autre (« Make your conversational contribution **such as is required** »), ainsi qu'une orientation conjointe du propos. Le cadre posé est donc véritablement celui d'une coopération constructive, dénuée de rudesse, sans recherche de confrontation, ni impolitesse.

² Ou bien d'*apolitesse*, pour reprendre la distinction établie par Catherine Kerbrat-Orecchioni dans la présente publication collective. Nous entendons donc ici « impolitesse » dans un sens large, qui couvre l'*apolitesse*.

Ce principe se décline en quatre grandes catégories de maximes (quantité, qualité, relation, manière), qui permettent de dériver le sens implicite des énoncés et de comprendre ce qui est effectivement dit. C'est là que réside l'attrait principal de la théorie de Grice.

Sperber et Wilson [1995 (1986) : 158] proposent à cette même fin un principe d'efficacité communicative, qu'ils appellent le principe de pertinence³ :

2. RELEVANCE PRINCIPLE

Every act of ostensive communication communicates a presumption of its own optimal relevance.

Pour eux, le seul fait de communiquer véhicule en lui-même la présupposition que ce que l'on a à communiquer est pertinent de manière optimale (« Tout acte de communication ostensive communique la présomption de sa pertinence optimale »). Ils définissent la pertinence d'une manière technique – s'éloignant quelque peu de l'acception commune – comme le rapport entre le bénéfice qu'apporte le contenu sémantique signifié, et le coût de son interprétation. Les énoncés employés sont les plus pertinents de tous ceux compatibles avec les aptitudes, habitudes, ou les préférences du communicateur [Sperber & Wilson 1995 : 270]. Ces nuances et ajouts, qui apparaissent dans la deuxième édition de *Relevance*, ont une importance non négligeable pour les chercheurs en politesse, car elles signifient que la pertinence est optimale non pas dans l'absolu, mais par rapport au communicateur et à ce qui le caractérise en tant que tel : celui-ci utilisera certaines stratégies de politesse ou d'impolitesse préférentiellement à d'autres, en fonction de ses habitudes et de ses préférences.

Pourtant, le respect d'autrui est présent de manière implicite, il est au cœur même du principe de pertinence : quiconque communique présume apporter quelque chose à autrui ; il présuppose la pertinence de son propos. Cela ne veut évidemment pas dire que le propos sera nécessairement pertinent, comme la présomption véhiculée peut se révéler être une promesse creuse (on peut penser à des orateurs particulièrement ennuyeux).

Nous ne nous attarderons pas ici sur une comparaison critique des deux théories, qui a déjà été le sujet d'une contribution [Simonin 2008], mais nous proposerons une illustration de la façon dont les deux principes s'appliquent à une situation d'interlocution très simple :

3. **Garçon** (dans une brasserie) : « Vous prendrez l'assiette de fromages ou la tarte tatin ? »

On imagine que le garçon se renseigne par rapport au choix du dernier élément d'un menu. Dans l'idée d'une coopération, la visée est de satisfaire le client, en échange d'argent. Un tel aboutissement oriente le propos. De toute apparence, également, le garçon tient sa promesse de pertinence. Il signale au client son désir de le satisfaire par rapport à un choix gourmand, et sa question va contribuer à apporter au client une valeur gustative ajoutée pour ainsi dire.

Tandis que Sperber et Wilson considèrent que le principe de pertinence ne connaît pas d'exception (étant entendu que la présomption de pertinence peut ne pas être honorée), Grice [1989 : 29] reconnaît que la coopération qu'il envisage peut concerner un but secondaire, qui n'est pas directement apparent :

4. **The participants have some common immediate aim**, like getting a car mended; their **ultimate aims may, of course, be independent and even in conflict** – each may want to get the car mended in order to drive off, leaving the other stranded. **In characteristic talk exchanges there is a common aim even if,**

³ L'intitulé du principe rappelle volontairement la maxime de pertinence de Grice qui, pour Sperber et Wilson, pourrait subsumer toutes les autres si l'on entend pertinence dans le sens qu'ils proposent.

as in over-the-wall chat, **it is a second-order one**, namely that each party should, for the time being, identify himself with the transitory conversational interests of the other⁴.

Il va même plus loin en évoquant les insultes, qu'il traite comme des cas déviants [Grice 1989 : 368-369], et qui se voient relégués au ban de l'analyse. Il est en effet légitime de s'interroger sur l'absence de coopération dans un grand nombre de cas, comme dans cette réplique de Vasques, un homme de main dans la pièce *T'is a pity she's a Whore* (IV, iii) de John Ford, où il appelle et tance des spadassins à sa solde avant d'agonir une servante qu'il malmène :

5. **Vasques.** Gag her I say. 'Sfoot, d'ee suffer her to prate? What d'ee fumble about? Let me come to her. – I'll help your old gums, you toad-bellied bitch!

(5) semble bel et bien constituer une exception au principe de pertinence. En quoi donc Vasques chercherait-il à être pertinent, lorsqu'il annonce à la servante « je vais te travailler les gencives, salope au ventre de crapaud » ? Postuler qu'il estime qu'il serait bon qu'elle sache qu'il veut la torturer paraît peu crédible. Pour certains énoncés donc, aucune présomption de pertinence ne peut être raisonnablement avancée. Il existe donc des cas, considérés comme marqués, où les principes d'inférence rencontrent leurs limites et ne sauraient s'appliquer.

1.2. Politesse et rupture de la communication

S'il faut s'interroger sur la relation qui existe entre les principes d'inférences et le phénomène de politesse, il est en outre nécessaire de définir la politesse. Kerbrat-Orecchioni [1992 : 163] écrit, à propos de la politesse verbale, relevant du discours (et incluant les aspects linguistiques et prosodiques, mais non gestuels – voir Brown et Levinson [1989 : 56], pour la tripartition) :

6. ... relèvent de la politesse tous les aspects du discours
- 1- qui sont régis par des règles
 - 2- qui interviennent au niveau de la relation interpersonnelle
 - 3- *et qui ont pour fonction de préserver le caractère harmonieux de cette relation*

L'idée de relation interpersonnelle harmonieuse apparaît comme le point de contact entre la politesse et les principes d'inférence. Elle implique le ménagement ou le respect d'autrui, que l'on fait (ou que l'on prétend faire) passer devant soi. La coopération en vue de l'atteinte d'un objectif commun sous-entend une relation interpersonnelle harmonieuse afin d'y parvenir. De manière semblable, l'apport présumé d'une pertinence optimale suggère l'instauration ou la continuation d'une relation interpersonnelle harmonieuse, entretenue par l'apport successif de contributions réciproquement pertinentes.

Si l'harmonie interpersonnelle s'efface, il n'est plus possible de coopérer et on ne voit plus d'intérêt à viser une pertinence optimale ; il n'est alors plus rationnel de converser et l'échange discursif tourne court en toute logique, comme le souligne Leech [1983 : 82]. Dans l'exemple qui suit, Lelio, l'amant de la comtesse, lui reproche les égards qu'elle semble avoir envers le Chevalier, feignant la jalousie.

⁴ L'emploi des caractères gras nous est dû.

7. **LELIO.** [...] vous êtes un peu trop persuadée du mérite du Chevalier.

LA COMTESSE. [...] vous m'avouerez qu'il n'y a pas de mal à sentir suffisamment le mérite d'un homme, quand le mérite est réel ; et c'est comme ça que j'en use du Chevalier [...]

LELIO. *Sentir*, Madame, c'est le style du cœur, et ce n'est pas dans ce style-là que vous devez parler du Chevalier.

LA COMTESSE. Ecoutez ; le vôtre ne m'amuse point ; il est froid, il me glace ; et, si vous voulez même, il me rebute [...] Quittons-nous, croyez-moi ; je parle mal, vous ne répondez pas mieux ; cela ne fait pas une conversation amusante.

LELIO. Allez-vous rejoindre le Chevalier ?

(Marivaux, *La fausse suivante*, II, i)

Du point de vue de la conversation dans son ensemble, la comtesse ne voit ni coopération ni harmonie dans la discussion. Elle propose donc de mettre un terme à l'entretien, dont elle aimerait qu'il constitue au moins en soi un divertissement ou un agrément. Lelio lui rappelle l'enjeu (apparent) de la conversation – faire disparaître ses soupçons – puis il réoriente la discussion vers cet enjeu, dans sa dernière réplique.

Du point de vue de l'apport de pertinence, qui concerne chaque réplique prise individuellement, Lelio présume tout d'abord que la Comtesse a intérêt à se justifier. Or, pour elle, les paroles de Lelio sont des reproches qui ne lui apportent rien. Les siennes semblant déplaire à Lelio, elle conclut que les présomptions de pertinence sont des promesses creuses des deux côtés. Et comme elle ressent un manque de pertinence effective, elle suggère qu'il vaut mieux arrêter la conversation à ce stade. Par sa dernière réplique toutefois, Lelio souligne que la Comtesse n'a pas répondu à ses attentes – et qu'il serait pertinent qu'elle se justifie, notamment par rapport à son intention de partir.

Bien que mettre un terme à un entretien puisse être le choix le plus rationnel lorsque coopération et pertinence sont hors propos, il est en réalité rarement suivi. Il existe de très nombreux cas où la conversation continue même si les participants sont en conflit, parce que ceux-ci veulent ou sont obligés de laisser ouvertes les voies de la communication :

8. We could therefore argue that one implication of viewing the CP as a principle of social goal sharing would be that conversation should immediately cease, or at least become highly problematic when 'quarrelling' or other conflictive or impolite discourse begins to occur... **Clearly conversation does not always cease in these types of discourse** – such as those discussed in this book. What this means is that conflictive, impolite, non-socially cooperative talk can and does still occur. **The channel of communication in impolite, conflictive exchanges remains open as both participants want to, or are forced to** by an imbalance in power relations and permitted actions within a certain context, **maintain the channel as open.** [Bousfield 2008 : 28]⁵

Ainsi, absence ou destruction d'une harmonie interpersonnelle et rupture de la conversation ne vont pas nécessairement de pair.

⁵ L'emploi des caractères gras nous est dû.

1.3. Politesse, implicatures et inférences

Comment le phénomène de politesse et les principes d'inférence interagissent-ils ? Selon Brown et Levinson [1987 : 5-6], la politesse est impliquée à partir du principe de coopération, et de la reconnaissance que chacun accorde à sa face :

9. The CP defines an 'unmarked' or socially neutral (indeed asocial) presumptive framework for communication; the essential assumption is 'no deviation from rational efficiency; without a reason'. Politeness principles are, however, just such principled reasons for deviation. **Linguistic politeness is therefore implicated** in the classical way, with maximum theoretical parsimony, **from the CP**. It is true, however, that polite motivations for such deviations perhaps have a special status in social interaction by virtue of their omni-relevance. Nevertheless, this omni-relevance does not endow them with the presumptive nature enjoyed by the CP: **politeness has to be communicated, and the absence of communicated politeness may, *ceteris paribus*, be taken as absence of the polite attitude...**

In our model, then, **it is the mutual awareness of 'face' sensitivity**, and the kinds of means-ends reasoning that this induces, **that together with the CP allows the inference of implicatures of politeness.**⁶

(l'emploi de caractères gras nous est dû)

Suivant cette analyse, la politesse serait véhiculée au sens fort : elle serait communiquée en tant qu'implicature, de la même façon que l'énoncé « Il est gentil » appelle souvent l'implicature « C'est à peu près tout : ce n'est pas une lumière ». Prolongeant cette ouverture théorique, Leech [1983 : 80] avance deux exemples où « le principe de politesse sauve le CP ». Voici le premier :

10. A: We'll all miss Bill and Agatha, won't we?
B: Well, we'll all miss BILL.

Le locuteur (B) signifie qu'Agatha ne lui manquera pas (contrairement à Bill), mais il ne le dit pas directement, afin de ménager son allocutaire qui pourrait ne pas être d'accord, ou pour adoucir ce qu'il a à dire. A moins de supposer une intention d'être poli, il devient difficile de voir comment s'applique le principe de coopération, raisonne Leech. Ce serait une norme de politesse qui motiverait la violation de la maxime de quantité (B ne dit pas autant qu'il le devrait).

Une autre lecture de (10) paraît toutefois plus naturelle et plus probable. B pourrait faire montre de perfidie, et pratiquer ce que Kerbrat-Orecchioni nomme la « polirudesse » (voir sa contribution à la présente publication collective). Il s'agirait d'un détournement ironique de la politesse, qui n'a pas vraiment lieu d'apparaître ici. La pudeur de B serait feinte et hypocrite. Suivant cette interprétation, B attire bien trop l'attention sur sa prétendue politesse tout en suggérant qu'il est naturel de se réjouir du départ d'Agatha.

Davis [1998 : 97] propose un autre exemple où le principe de coopération et celui de politesse entrent en conflit, mais où la question de la polirudesse ne se pose pas. Il imagine une situation où un professeur de philosophie renommé se voit obligé d'écrire une lettre de recommandation pour sa fille, Jane, qui postule à un poste comme le sien. Ecrire « *Jane is not a bad philosopher* » dans une telle lettre serait alors normalement compris comme une manifestation de politesse et de modestie.

⁶ L'emploi des caractères gras nous est dû.

Ces illustrations suggèrent qu'il est vraisemblable que pour qu'un énoncé soit véritablement poli, il faut que l'attitude polie imprègne cet énoncé sans que l'intention d'être polie soit pleinement communiquée. Dire ou sous-entendre que l'on est poli, c'est déjà ne plus l'être. Nous poserons donc qu'il est possible d'inférer une attitude polie, mais que celle-ci ne peut pas être communiquée par implicature, sous peine de déroger à son statut.

Pour résumer, ceux qui travaillent dans le droit fil de Grice mettent en évidence la tension constructive qui peut exister entre la politesse et le principe de coopération, tout en supposant de façon trop systématique et par là même abusive que la politesse se comprend en tant qu'implicature. Quant au principe de pertinence, nous avons vu (voir 1.1.) que son énoncé laisse la place à la politesse tout comme à l'impolitesse, qui ressortissent des habitudes et des préférences des locuteurs. Il est de plus naturel de supposer un traitement symétrique pour les inférences relevant de la politesse et celles ayant trait à l'impolitesse. Il est peu souhaitable de postuler un mécanisme d'inférence particulier pour déterminer le caractère non poli d'un énoncé par lequel on met en danger la face d'autrui – comme lorsque quelqu'un donne, disons, un ordre brutal sans aucun redressement ou adoucisseur normalement attendu (exemple : *Gimme the salt!*, dit à table). Il convient donc d'envisager politesse et impolitesse ensemble, sans biais *a priori*.

2. Confrontation et harmonie

A la coopération vient s'opposer la confrontation dans le discours, et le linguiste versé dans la pragmatique se voit contraint de privilégier (ou non) un terme plutôt que l'autre en fonction du cadre théorique qu'il adopte. Il est ainsi théoriquement possible de rejeter l'idée d'une harmonie interpersonnelle qui régirait les interactions verbales.

2.1. De l'autre côté du miroir

L'écueil principal rencontré par la conception gricéenne (et post-gricéenne) est qu'un modèle agonistique, fondé sur la confrontation, semble tout aussi viable. L'idée est loin d'être neuve, et les problèmes qu'elle soulève pour tout modèle fondé sur la coopération sont légion. Dans *The Violence of Language*, Jean-Jacques Lecercle [1990 : 247] remarque très justement :

11. The standard theory of linguistic exchange is Grice's account of conversation as a cooperative undertaking. Even if our experience of actual conversations, of dialogue in Pinter's plays, and of the dead metaphor that talk of argument in terms of war, does not tally with his account, this is no objection. The cooperative situation described by Grice is an ideal one... However, it is possible to object to Grice's irenic situation. Thus, we might ask why he chooses ideal *irene* rather than ideal *agôn*.

Il souligne ainsi le caractère normatif et transcendant du principe de coopération. Bien des échanges discursifs échappent à cet idéal et relèvent du domaine agonistique. La confrontation serait ainsi tout aussi propre à servir de fondement à un modèle de conversation. C'est dans ce sens que Lecercle propose l'existence d'un principe de confrontation (*Principle of Struggle*) avec ses maximes [1994 : 72-100]. La plus grande part théorique accordée à la coopération ou à la confrontation n'est pas anodine, et elle demande à être justifiée. Le principe de pertinence est relativement neutre, quant à lui, à l'égard du dosage entre les deux composantes. Il stipule

simplement que les locuteurs recherchent ou bien font semblant de viser, si ce n'est un certain degré de coopération, du moins un apport à l'autre. La notion de coopération n'est présente que sous une forme très affaiblie, qui ne lui ressemble plus guère. Les motivations ultimes des locuteurs sont d'ailleurs presque toujours de nature plus ou moins égoïste.

Après avoir évoqué la possibilité de postuler un principe qui s'inscrit en porte-à-faux par rapport au principe de coopération, il est naturel de se demander s'il faut privilégier la politesse par rapport à son contraire, l'impolitesse prise dans un sens large. Alors que Brown et Levinson établissent une liste de superstratégies et de stratégies de politesse, Bousfield [2008] avance l'équivalent pour l'impolitesse (en se fondant notamment sur Culpeper [1996]). Ces superstratégies, très directement inspirées de celles postulées par Brown et Levinson, reviennent à choisir de ne pas adoucir un affront, de chercher activement à mettre à mal la face de quelqu'un, avec ou sans indirection :

12.

1. On record impoliteness

The use of strategies designed to *explicitly* (a) attack the face of an interactant, (b) construct the face of an interactant in a non-harmonious or outright conflictive way, (c) deny the expected face wants, needs or rights of the interactant, or some combination thereof. The attack is made in an unambiguous way given the context in which it occurs.

2. Off record impoliteness

The use of strategies where the threat or damage to an interactant's face is conveyed indirectly by way of an implicature (cf. Grice [1975] 1989) and can be cancelled (e.g., denied, or an account/ post-modification/ elaboration offered, etc.) but where "... one attributable intention clearly outweighs any others" (Culpeper 2005, 44), given the context in which it occurs.

[Bousfield 2008 : 95]

Nous nous contenterons d'énumérer quelques stratégies précises mentionnées par Bousfield : crier ; rembarrer quelqu'un ; employer des mots tabous ; se montrer condescendant, mépriser ou ridiculiser l'autre ; remettre en question la crédibilité d'autrui...

A côté du principe de coopération et des stratégies « polies » de Brown et Levinson, on peut donc trouver leurs images inversées, dont l'assise paraît également solide... ce qui soulève une nouvelle question : l'absence d'harmonie interpersonnelle pourrait-elle être la norme dans les interactions verbales ?

2.2. Confrontation

La disharmonie interpersonnelle tend à se manifester à travers des comportements impolis (ou non polis) et une absence de coopération ou un refus de recherche de pertinence pour autrui. C'est notamment ce qui se passe dans le cadre de genres discursifs confrontationnels, tel que le débat politique, où la joute verbale est la règle, et la politesse n'a guère sa place, comme le souligne en creux le titre d'un article qui retrace les grandes lignes du premier débat télévisé précédant des élections législatives au Royaume-Uni :

13. "Television debate: Brown, Cameron and Cleg clash, but **politely**"

Nicholas Watt, chief political correspondent, *The Guardian*, Friday 16 April 2010.⁷

⁷ L'emploi des caractères gras nous est dû.

Le caractère policé de ce tout premier débat s'explique peut-être surtout par sa nouveauté (les débats qui ont suivi ayant été bien moins courtois), et non pas seulement par la présence d'un modérateur ou bien de la prédilection anglaise pour les convenances et l'urbanité.

Richard Watts [2003 : ch. 9 & 10] établit une distinction entre comportement politique et non politique, qui vient enrichir l'opposition entre les comportements polis et ceux qui ne le sont pas. Un comportement politique correspond à ce qui est attendu dans un genre donné. Pour les débats politiques, où la joute verbale est la norme, le mode confrontationnel domine ; les participants s'attendent à des échanges empreints de rudesse, où la coopération directe ou la recherche de pertinence pour l'adversaire politique n'est pas ce qui prime. Ce qui aurait été autrement considéré comme impoli est tout simplement politique dans ce cadre (il s'agit de l'apolitesse de Kerbrat-Orecchioni). Ainsi, la remise en question de la crédibilité des autres leaders politiques et de la véracité de leurs dires (une des stratégies « impolies » mentionnée par Bousfield), effectuée par Nick Clegg, est d'abord un comportement politique :

14. Clegg: There are going to be big things over the next few years – **and neither of them is being honest with you** – that we simply can't afford to do. Trident. I don't think we can afford it. A tax on banks I think is now unavoidable. These are big decisions.⁸
 (“Television debate: Brown, Cameron and Clegg clash, but politely”, *The Guardian*; 16 April 2010)

Rudesse et disharmonie interpersonnelle ont beau jeu dans un tel contexte de confrontation.

Outre les différentes positions des genres discursifs sur l'échelle qui relie les valeurs opposées coopération et confrontation, les sociétés elles-mêmes se distinguent en fonction de leur éthos, qui peut être consensuel, ou plus confrontationnel [Kerbrat-Orecchioni 1994 : 82-88]. Dans ce dernier type de société, l'attente de politesse est moindre, et des comportements qui seraient jugés impolis ailleurs sont ressentis comme simplement politiques.

La confrontation dans les échanges verbaux, qui est un mode d'interaction privilégié dans certains genres discursifs et sociétés, connaît toutefois des limites assez claires.

15. Mais même si les échanges de nature conflictuelle étaient statistiquement plus nombreux que les échanges coopératifs – encore cette opposition est-elle bancale, car on ne peut concevoir d'échanges qui s'établissent sur un mode entièrement non coopératif : **polémiquer, c'est encore partager, c'est (ad)mettre en commun un certain nombre de valeurs, et de règles du jeu linguistique et conversationnel** –, ils ne sauraient être posés comme *norme* des fonctionnements communicatifs, lesquels reposent sur un *contrat* analogue à celui qui régit l'ensemble des comportements sociaux...⁹
 [Kerbrat-Orecchioni (1986) 1998 : 197]

Pour pouvoir polémiquer, et s'adonner à une joute verbale, il faut préalablement avoir accepté les règles qui régissent la confrontation, et convenir de les respecter. Dans le débat politique, le minimum d'harmonie et de coopération sur lequel s'accordent les participants est le gage d'un intérêt (c'est-à-dire d'une pertinence) pour le public.

⁸ L'emploi des caractères gras nous est dû.

⁹ L'emploi des caractères gras nous est dû.

2.3. Prédominance de l'harmonie interpersonnelle

En dernière analyse, la recherche de l'harmonie interpersonnelle (ou de son apparence) est la valeur par défaut, qui n'est pas toujours réalisée, mais qui permet aux principes d'inférence de fonctionner. Le biais général paraît bien être en faveur de la coopération et de la politesse. Sans cet ancrage, les modèles de la construction du sens inspirés de Grice reposeraient sur des bases très incertaines. Leur succès afin de rendre compte non seulement des implicatures mais aussi de fixer le sens littéral, « ce qui est dit » [Carston 2002 : 105-107], milite en faveur de l'hypothèse d'une coopération communicative ou d'une présomption de pertinence attendue comme valeur par défaut.

Une telle tendance a laissé des traces dans la langue actuelle, et l'histoire de l'anglais illustre la prédominance d'une harmonie apparente dans les interactions verbales, qui est une condition de la politesse. Tout d'abord, le pronom *thou* a progressivement disparu au profit de *you*, qui s'impose au cours de la période couverte par l'anglais moderne (à partir de la Renaissance), et devient le seul pronom de deuxième personne¹⁰. Il s'agit à l'origine d'un usage de cour qui se répand [Barber 1997 : 152-157]. Le locuteur utilise une forme d'adresse par lequel il marque son respect et manifeste une politesse négative. La politesse a donc marqué la grammaire de l'anglais sur ce point. Elle peut ainsi motiver une transformation profonde du système linguistique, en influant sur sa grammaire.

La deuxième illustration concerne les verbes exprimant la modalité et leur évolution diachronique. Nous nous concentrerons en particulier sur l'évolution de *want*, qu'analyse Olivier Polge [2010]. Ce verbe, dont le sens fut tout d'abord « avoir besoin de » en est venu à signifier le simple vouloir. Bien qu'une multitude de facteurs complexes soient entrés en jeu, cette évolution s'explique en partie par le fait que les locuteurs tendent à effacer leur présence lorsqu'ils cherchent à obtenir quelque chose de leur allocutaire. Afin de le faire agir suivant leurs propres choix, ils peuvent adopter comme stratégie de présenter ces derniers en dissimulant leur volonté sous une contrainte objective. D'où le recours à un verbe comme *want*, pour exprimer la volonté de façon indirecte, tout du moins tant que le sens « avoir besoin de » demeurerait présent à l'esprit des locuteurs anglais. En effet, le procédé finit par s'user et les formes qu'il met en œuvre développent un sens plus subjectif (suivant l'évolution générale prédite par Dasher et Traugott [2002] ; Brinton et Traugott [2005]). Pour *want*, le sens objectif de besoin s'est estompé au profit de celui de vouloir, la volonté étant en premier lieu un état mental ressenti par un sujet.

Les marques de respect (tels que le recours au pronom pluriel de deuxième personne) ainsi que l'effacement du sujet et de sa volonté contribuent à l'harmonie interpersonnelle dans les interactions verbales. Ils sont typiques de la politesse négative, que privilégient certaines cultures comme la culture anglaise, de même que les groupes sociaux dominants [Brown & Levinson 1987 : 245]. Par définition, ceux-ci utilisent les dialectes de prestige, qui tendent à influencer le cours de l'évolution d'une langue (avec les aléas que l'on connaît en fonction des dialectes), comme ils fournissent souvent un modèle que l'on cherche à reproduire. Il est ainsi vraisemblable que la politesse négative soit celle qui se voit le plus souvent se fossiliser dans le cadre de la grammaticalisation.

¹⁰ Aujourd'hui, l'emploi de *thou* n'est plus qu'une survivance, un archaïsme en anglais standard, s'il faut en croire le jugement très conservateur inscrit dans l'*OED*. Nous ne préjugeons pas des autres dialectes.

3. La question des motivations

Cette question se pose à la fois pour les locuteurs qui choisissent d'être polis ou non, de coopérer ou de chercher la confrontation, ainsi que pour les principes d'inférences, pour qu'ils ne relèvent pas du simple postulat.

3.1. Pourquoi recourir à l'impolitesse ?

On recourt à l'impolitesse pour une grande diversité de raisons, mais toutes partagent le fait d'exploiter la première visée de l'impolitesse, qui consiste en l'aggravation d'une agression de la face d'autrui, à des fins d'intimidation, pour tenter de s'affirmer dans une position de dominance en diminuant la valeur de l'autre, entre autre buts possibles. Elle est le signe de l'installation d'une disharmonie interpersonnelle. Bousfield [2008 : 72] la caractérise ainsi :

16. I take impoliteness to be the broad opposite of politeness, in that, rather than seeking to mitigate face-threatening acts (FTAs), impoliteness constitutes the communication of intentionally gratuitous and conflictive verbal face-threatening acts (FTAs) which are purposefully delivered:

- i. unmitigated, in contexts where mitigation is required, and/or,
- ii. With deliberate *aggression*, that is, with the face threat exacerbated, 'boosted', or maximised in some way to heighten the face damage inflicted.

L'impolitesse participe de l'agression verbale et l'accompagne. Elle renforce le pouvoir de cette agression, qui constitue un moyen se substituant à la violence physique pour arriver à un résultat similaire. A titre d'exemple, dans *The Birthday Party* de Pinter, les personnages mystérieux que sont Goldberg et McCann y ressortissent afin de rompre la volonté de Stanley, chez qui ils font irruption pour accomplir une vengeance :

17. **GOLDBERG.** Why do you treat that young lady like like a leper? She's not a leper, Webber!

STANLEY. What the –

GOLDBERG. What did you wear last week, Webber? Where do you keep your suits?

MCCANN. Why did you leave the organization?

GOLDBERG. What would your old mum say, Webber?

MCCANN. Why did you betray us?

GOLDBERG. You hurt me, Webber. You're playing a dirty game.

[Pinter *The Birthday Party* : II]

Les actes de menace envers la face (FTA) de Stanley sont non adoucis. Il s'agit de questions et de mises en demeure qui prennent la forme d'un interrogatoire, où ceux qui sont en position de force ne cessent de demander à leur allocataire de fournir une valeur [Watts 2003 : 154] : il s'agit de sommations de pertinence. En tentant d'imposer, avec succès, un tel schéma asymétrique de pouvoir, Goldberg et McCann parviennent à faire perdre la face à leur victime, c'est-à-dire la représentation de son crédit social, un bien abstrait auquel tout un chacun est attaché pour reprendre les observations de Goffman [1967], un capital symbolique en somme.

3.2. Agôns et exploitation non sincère d'un principe d'inférence

Des motivations similaires, égoïstes, peuvent se dissimuler sous couvert d'une adhésion de façade aux exigences de coopération ou de pertinence affichée. Il n'est pas rare que celles-ci soient honorées de façon hypocrite, comme en (18) :

18. **Mendiant** : « Vous avez un euro ? »

Si l'on postule l'existence d'un principe de coopération, on comprend que le mendiant impose comme objet de coopération le rétablissement d'une justice sociale d'équilibre des richesses, un idéal noble qui le concerne tout autant que son allocutaire – présume-t-il – ce qui honore ce dernier. Si l'on s'en tient au principe de pertinence, le mendiant fait un compliment implicite à son allocutaire en vertu de la présomption de pertinence qu'il véhicule, semblant lui dire : « Vous êtes quelqu'un de généreux ; savoir que je suis dans le besoin est pertinent pour vous ».

Mais il existe d'autres manières de détourner les principes d'inférence, comme dans ce que nous pourrions appeler les impolitesse brillantes. Les échanges entre Winston Churchill et Lady Astor, la première femme à siéger au parlement anglais, sont connus pour regorger de bons mots et de critiques piquantes. Voici une illustration :

19. **LADY ASTOR**. If you were my husband, I'd poison your tea
CHURCHILL. Madam, if you were my wife, I'd drink it!

Il s'agit d'une insulte, même si l'on peut dire que les principes de coopération et de pertinence sont suivis en apparence. Churchill semble abonder dans le sens de Lady Astor : « J'accepte que nous cherchions à provoquer ma mort ; je suis d'accord avec vous », alors qu'il suggère en réalité : « Vous êtes tellement insupportable que si vous étiez ma femme, la mort vaudrait mieux que la vie avec vous ». En plus de retourner une situation interlocutive à son avantage, un des intérêts de l'impolitesse brillante est, justement, qu'elle permet de briller aux dépens des autres, de consolider sa valeur sociale positive. Pour cet échange, une des conditions est que des *allocutaires officieux* soient présents¹¹, entendant une conversation qui ne leur est pas destinée, voire que Lady Astor ou Churchill choisisse de rapporter l'anecdote ultérieurement. Dans les cas les plus simples, les agôns s'adressent indirectement à un public, comme Montagu et John Wilkes lors d'une visite de ce dernier en qualité de Maire de Londres à la Chambre des Communes :

20. **MONTAGU** (Earl of Sandwich). I do not know whether you will die on the gallows or of the pox.
JOHN WILKES. That will depend, my Lord, on whether I embrace your principles or your mistress.

John Wilkes donne en toute apparence les gages d'un apport d'une pertinence et d'un désir de coopérer, alors qu'il ridiculise son adversaire politique dans le même temps.

3.3. La « loi » de l'intérêt d'autrui

Nous avons vu que l'exploitation non sincère d'un principe d'inférence ainsi que les stratégies d'impolitesse et de confrontation constituent des moyens d'obtenir des avantages

¹¹ C'est-à-dire des participants non ratifiés de la communication, par opposition aux allocutaires officiels [Goffman 1981].

pour soi, et en particulier d'un point de vue social (étant liés aux faces). Ces intentions égoïstes sont aux antipodes de celles présumées en vertu des principes d'inférence, qui veulent qu'un locuteur se préoccupe de l'intérêt de l'autre. Ainsi, la promesse de pertinence que véhicule tout énoncé proféré laisse entrevoir un bénéfice présumé pour l'allocataire, de la même manière que la notion de coopération implique un avantage final.

La politesse vise elle aussi un bénéfice pour l'autre, ou tout du moins la neutralisation de menaces à son endroit. Dans le modèle de Brown et Levinson aménagé et revisité par Kerbrat-Orecchioni (pour une présentation synthétique, voir les travaux cités de 2002 et de 2005), la politesse consiste à ménager les deux faces de son allocataire, c'est-à-dire sa valeur sociale positive et son « territoire », sa sphère privée, en adoucissant les actes menaçant la face d'autrui (FTAs), ou en produisant des actes valorisant la face d'autrui (FFAs).

Il n'est guère étonnant de constater que maintenir une harmonie interpersonnelle dans les échanges soit la règle plutôt que l'exception. Le ménagement de l'autre et la recherche de l'intérêt de l'autre (ou tout du moins son apparence) est une stratégie dont on peut attendre un paiement en retour, par des moyens semblables. Le recours à la confrontation est plus risqué, comme ses gains incertains reviennent seulement à l'agôn vainqueur. Il est donc compréhensible que la plupart des locuteurs optent pour des stratégies d'interaction fondées sur la recherche d'une harmonie interpersonnelle, qui reposent sur la politesse, la coopération et la recherche de pertinence.

Pour conclure, en partant de l'idée que les contributions verbales ont plutôt tendance à se présenter comme visant le maintien d'une harmonie interpersonnelle, un haut degré de pertinence (voire une coopération) et une certaine politesse, c'est-à-dire un intérêt global pour l'allocataire, qu'il soit social (lié à la notion de *face*) ou non, on peut envisager que le principe de pertinence constitue une fossilisation de cette tendance. Celle-ci, plus qu'une véritable loi, explique que l'on s'attende à un apport de pertinence (voire à une coopération, mais c'est demander bien plus). En toute logique, un tel principe peut donc être invoqué pour l'analyse d'impolitesses et d'interactions conflictuelles, afin de déterminer le sens de ces énoncés. Les mécanismes pragmatiques qui sous-tendent la politesse et dont participent les principes d'inférence fonctionnent ainsi en synergie, mais n'interviennent pas au même niveau.

Bibliographie

- BARBER Charles, *Early Modern English*, Edimbourg, Edinburgh University Press, (1976) 1997.
- BOUSFIELD Derek, *Impoliteness in Interaction*, Amsterdam, John Benjamins, 2008.
- BRINTON Laurel. J. & TRAUGOTT Elizabeth Closs, *Lexicalization and Language Change*, Cambridge, Cambridge University Press, 2005.
- BROWN Penelope & LEVINSON Stephen, *Politeness: Some Universals in Language*, Cambridge, Cambridge University Press, 1987.
- CARSTON Robyn, *Thoughts and Utterances. The Pragmatics of Explicit Communication*, Oxford, Blackwell, 2002.
- CULPEPER Jonathan, "Towards an anatomy of impoliteness", *JOP* 25, 1996 : 349-367.
- CULPEPER Jonathan, "Impoliteness and entertainment in the television quiz show: *The Weakest Link*", *Journal of Politeness Research* 1, 2005 : 35-72.
- DASHER Richard B. and TRAUGOTT Elizabeth Closs, *Regularity in Semantic Change*, Cambridge, Cambridge University Press, 2002.
- DAVIS Wayne A., *Implicature. Intention, convention, and principle in the failure of Gricean theory*, Cambridge, Cambridge University Press, 1998.

- GOFFMAN** Erwin, “On face-work: an analysis of ritual elements in social interaction”, *Interaction Ritual*, Chicago, Aldline Publishing, 1967 : 5-45.
- GOFFMAN** Erwin, *Forms of Talk*, University of Pennsylvania Press, Philadelphia, 1981.
- GRICE** H. Paul, *Studies in the Way of Words*, Cambridge, MA, Harvard University Press, 1989.
- KERBRAT-ORECCHIONI** Catherine, *Interactions verbales*, Tome II, Paris, Armand Colin, 1992.
- KERBRAT-ORECCHIONI** Catherine, *Interactions verbales*, Tome III, Paris, Armand Colin, 1994.
- KERBRAT-ORECCHIONI** Catherine, *L’Implicite*, 2nd edition, Paris, Armand Colin, (1986) 1998.
- KERBRAT-ORECCHIONI** Catherine, 2002. « Politesse en deçà des Pyrénées, impolitesse au-delà : retour sur la question de l’universalité de la (théorie de la) politesse », *Marges linguistiques*, 2002.
- KERBRAT-ORECCHIONI** Catherine, *Le discours en interaction*, Paris, Armand-Colin, 2005.
- LECERCLE** Jean-Jacques, *The Violence of Language*, Londres, Routledge, 1990.
- LECERCLE** Jean-Jacques, *Philosophy of Nonsense*, Londres, Routledge, 1994.
- LEECH** Geoffrey, *Principles of Pragmatics*, Londres, Longman, 1983.
- POLGE** Olivier, « Subjectivisation des verbes *need* et *want* en anglais moderne et contemporain », *Bulletin des Anglicistes Médiévistes* 31, 2010 : 129-144.
- SIMONIN** Olivier, « Héritage gricéen et théorie de la pertinence : Un aperçu critique », *Bulletin de la Société de Stylistique Anglaise* 31, Université de Paris X, Nanterre, 2008 : 153-168.
- SPERBER** Dan & **WILSON** Deirdre, *Relevance: Communication and Cognition*, 2nd édition. Oxford, Blackwell, (1986) 1995.
- WATTS** Richard J., *Politeness*, Cambridge, Cambridge University Press, 2003.